



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION  
DU SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

NOMBRE DE DELEGUES

En exercice : 84  
Présents à la séance : 39  
Représentés (pouvoirs) : 5

Date de première convocation : 22/12/2017  
Date de deuxième convocation : 12/01/2018

Date de l'affichage par extrait de la  
présente délibération : 26 / 01 / 2018

**SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL  
DU 18 JANVIER 2018**

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET PRIMITIF 2017**

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE DIX HUIT JANVIER**

**Le Conseil syndical du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCOT de l'Aire Gapençaise s'est réuni à l'Hôtel de ville de Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Carmine ROGAZZO, Président du Syndicat mixte du SCOT. Ce conseil syndical fait suite au conseil syndical du 11 janvier 2018 qui ne se s'est pas tenu faute de quorum.**

**Etaient présents ou représentés :**

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : C. DELORME, J-F. CONTOZ, J. PUGET représenté(e) par J. BONNARDEL, G. JULLIEN, M-J. DE BONNAULT, J. BONNARDEL, R. FREY, M. HUBAUD, J-M. GUEYRAUD, J-P. BRIOULLE représenté(e) par JF. CONTOZ

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : M. VINCENT, F. MARY, A. IVALDY représenté(e) par B.SARRAZIN, A. GAMBIN, R. NOUGUIER, A. ROCHAS, B. SARRAZIN, E. BERDIEL représenté(e) par R. NOUGUIER, C. ROGAZZO, R. MAGNAN, F. BROUX, J-M. BARTHELEMY, B. ROUSTANG

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : A. DE SANTINI, J-P. GRAFFIN, R-M. JOUSSELME, A. ROULET, M. BEYNET, E. CLAUZIER, F. SOLOMIAC, J-F. ESTACHY, Y. JAUSSAUD, H. BORRELLY

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : J-B. AILLAUD, F. ALLEGRA, G. WARIN, R. DIDIER représenté(e) par C. BOUTRON, M. GRENIER, C. BOUTRON, J. REYNIER, M. CCEUR, A. GAYDON, M. RICARD, J-M. ARNAUD

**Etaient excusés :**

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : F. PINET, J. PUGET, M. TRUC, J-P. BRIOULLE, R. MOREAU, B. SAUDEMONT

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : R. ACHIN, A. IVALDY, E. BERDIEL, S. BLANC

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : G. DANY, F. CESTER, B. HODOUL, P. GUILLEMAIN

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : L. ALLIX, S. AYACHE, R. DIDIER, M. GUITTARD

**Etaient absents :**

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : J. FRANCOU, A-M. GROS, F. VELLIEUX, L. CASALI, J-P. BELLET, C. ACANFORA, R. AQUINO, P. SCHIAZZA, J-C. VALLIER

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : G. CHAPELLE, J-P. COLLE, J-P. DAVIN, J-C. CATELAN, D. KNOCKAERT, L. SAUVA, C. ANTOINE, G. DEBARGE, D. GOSSELIN, J-F. MICHEL, D. ALLUIS, M. BELLON

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : S. CHAUSSEGROS, C. SAUNIER, A. MICHEL, C. SAUMONT, G. BERNARD

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : J-P. TILLY, F. LOUCHE, P. ALLEC, A-B. DEGRIL, J-L. BROCHIER, C. FACHE, R. COSTORIER, R. ODDOU-STEFANINI, M. GAY-PARA, C. HUBAUD, P. BIAIS

**Les autres personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :**

M. REYNAUD BANUS, Directrice du Syndicat mixte du SCoT,

S. GALLES, chargé de mission en urbanisme,

P. SAUTY, chargé de mission SIG-Observation,

L. MOUTIER, chargé de mission TEPCV.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Claude BOUTRON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président rappelle la décision lors du vote du budget d'affecter les frais de fonctionnement liés aux études réalisées en régie à la section d'investissement. Conformément à la nomenclature M 14, ces frais font l'objet d'un état récapitulatif en fin d'exercice signé du Président et les opérations d'ordre sont effectuées. Pour réaliser ces opérations d'ordre, il convient de créditer le compte 40 en investissement du montant correspondant. Le Président propose donc la décision modificative suivante :

BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N° 1							
SECTION D'INVESTISSEMENT							
Chapitre	Article	Libellé	BUDGET PRIMITIF 2017	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017	Prévisionnel + BS	Montant de la Décision Modificative n°1	Lire Budget après DM n°1
Dépense	202	Frais réalisation de documents urbanisme	462 000,49		462 000,49	-40 000,00	422 000,49
Recette	40	Frais réalisations de documents urbanisme	113 268,75		113 268,75	40 000,00	153 268,75
		<b>Total</b>				0,00	
SECTION FONCTIONNEMENT							
Chapitre	Article	Libellé	BUDGET PRIMITIF 2017	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017	Prévisionnel + BS	Montant de la Décision Modificative n°1	Lire Budget après DM n°1
Dépense	42	76 233 opération d'ordre par leur BA et regies	57 000,00		57 000,00	-40 000,00	17 000,00
Recette	42	721 Immobilisations incorporelles - études en régie				40 000,00	40 000,00
		<b>Total</b>				0,00	

Les membres du conseil syndical, présents et représentés, acceptent à l'unanimité la proposition modificative du budget du Président et le mandatent pour sa mise en application.

ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.

Le Président,

Carmine ROGAZZO

